



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le règlement portant le numéro 2022-237 édictant un Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Ferdinand.

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des employés municipaux;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la municipalité;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect et la civilité envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la municipalité et les citoyens, incluant lors des communications sur le web et les médias sociaux;
- 5° la loyauté envers la municipalité;
- 6° la recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées au Code d'éthique et de déontologie doivent guider tout employé à qui elles s'appliquent dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables, et ce, dans une perspective d'intérêt public.

Les règles prévues au Code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- 1° toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- 2° toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent Code d'éthique et de déontologie;
- 3° le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Conformément à l'article 12 de la «*Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*», un avis a été publié au moins 7 jours avant la séance ordinaire d'adoption du règlement.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée situé au 375, rue Principale, Saint-Ferdinand et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 7 avril 2022

La greffière-trésorière,

Sylvie Tardif